



Rapport d'activités

2025



Réserve Naturelle
BOUT DU LAC D'ANNECY



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie





RÉSERVE NATURELLE DU BOUT DU LAC D'ANNECY

Englobant la zone humide et les deux affluents principaux du lac d'Annecy, l'Ire et l'Eau Morte, c'est un havre s'étendant sur 84 hectares terrestres, complétés par les 14 hectares lacustres de son périmètre de protection.

Ce riche écosystème, organisé autour des milieux alluviaux (rivières, berges, forêt) et des zones humides associées (prairies, marais, roselières), abrite une faune et une flore spécialisées, qui bénéficient du calme et de la naturalité des lieux, atouts raréfiés autour du lac.

Situation géographique de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy

Crédit : CEN74—2020

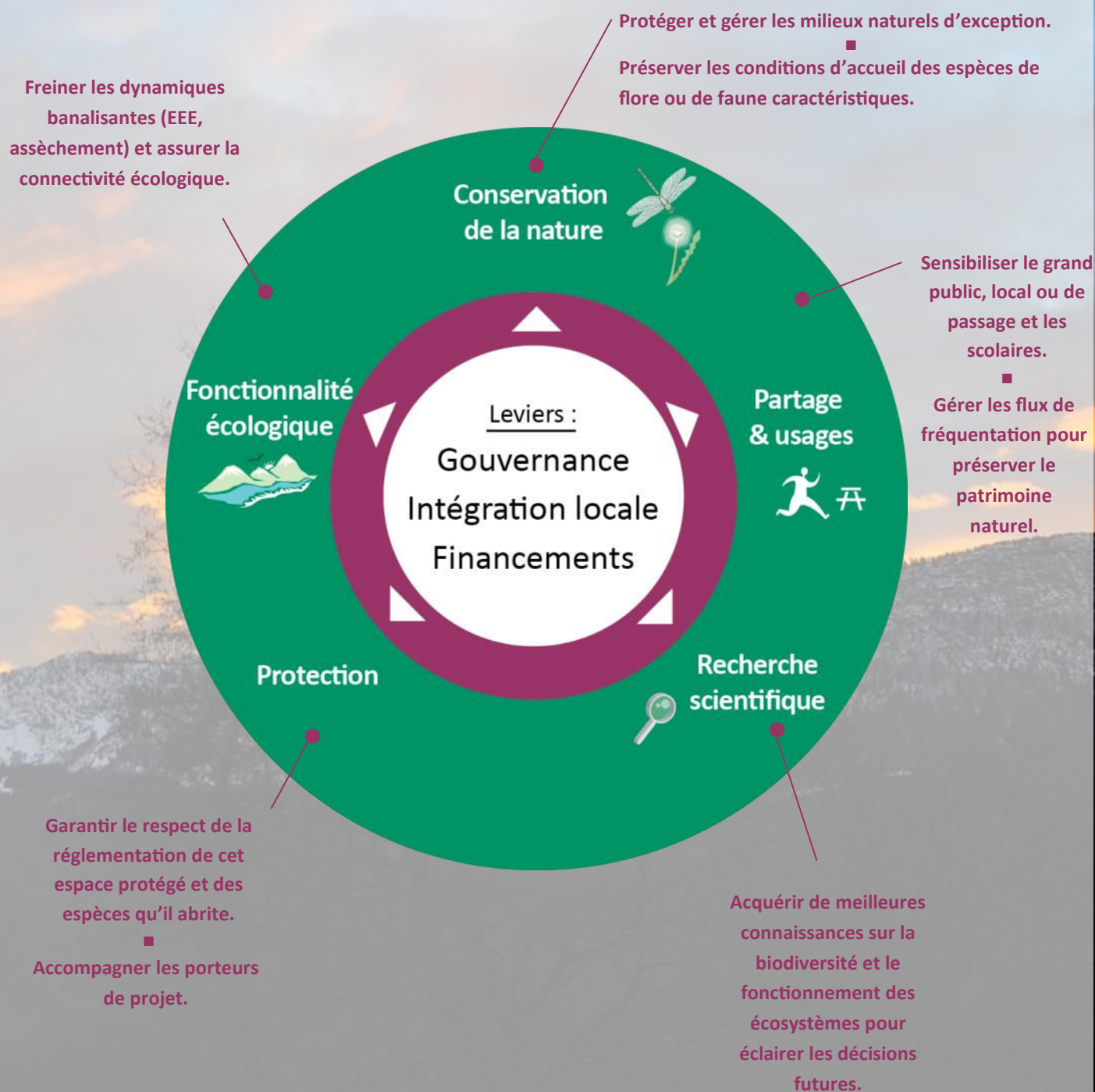


Réserve Naturelle Nationale du Bout du Lac d'Annecy



Notre feuille de route

Crédit : CEN74—2019



TEMPS FORTS 2025

Evaluation du plan de gestion

Le plan de gestion de la réserve naturelle a été renouvelé en 2020, 2025 a donc marqué le temps de l'évaluation à mi-parcours.

Cette étape est l'occasion pour le gestionnaire de faire un premier bilan de l'efficacité des mesures mises en place pendant la première phase du plan de gestion, de réorienter ou affiner certaines pour les années à venir le cas échéant, mais également de planifier la suite des actions pour les 5 dernières années. La démarche a été financièrement accompagnée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

G
E
R
E
R

Base nautique

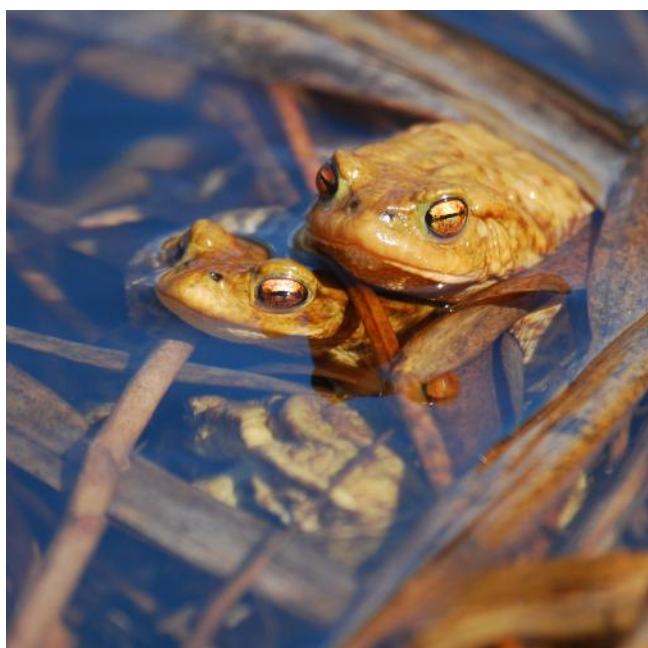
La société SkiWake74, délégataire de la gestion du port de plaisance pour la commune de Doussard, appuie la Réserve naturelle de diverses façons : prêt de kayaks pour des chantiers de nettoyage des roselières, mise à disposition à titre gracieux d'une place au place de port à flot et à sec, mais aussi don financier depuis plusieurs années déjà. Un soutien bienvenu pour la réalisation de chantiers de restauration et d'entretien des milieux... Le personnel sensibilise aussi ses clients aux enjeux de la réserve et son périmètre protection.



RE-CO Crapauds

Asters-CEN 74, la LPO et le bureau d'étude SCIMABIO se sont associés pour mener une étude sur la fonctionnalité du crapauduc basée sur la technologie RFID (Radio Frequency Identification). Le projet RE-CO Crapauds vise à évaluer l'efficacité du dispositif déjà en place, et à renforcer les corridors écologiques, véritables "trames vertes et bleues" pour la faune. Dossier complet à retrouver page 11 mais aussi en ligne, avec la fiche d'information « Capsule scientifique » dédiée ! https://drive.google.com/file/d/1N2dhU09b0CK_N9F5l9h5owaOaz9pDG07/view

C
O
N
N
Â
Î
T
R
E



Balade littorale en rive ouest

A l'occasion des 50 ans du Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres (CDL), partenaire technique incontournable, l'équipe a participé à un événement pour le grand public organisé autour du lac d'Annecy le 15 octobre. Une visite guidée a été organisée dans la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy ; d'autres événements et échanges ont ponctué l'année.

Retrouvez [ici la vidéo rétrospective](#) illustrant la mobilisation de tous les partenaires locaux et la grande diversité des milieux protégés par cet autre Conservatoire !



Volontariat service civique

Pour la deuxième année, l'équipe a eu le plaisir d'intégrer une volontaire de service civique pendant quelques mois.

Margot Zambon s'est investie avec bonne humeur dans sa mission d'ambassadrice de la réserve naturelle, apportant ses compétences et son énergie au service de la sensibilisation de tous les publics. Grâce à son soutien, de belles actions ont pu voir le jour : pour en savoir plus, RV dans la partie Partager !

Chantiers participatifs

Plusieurs chantiers ont été organisés tout au long de l'année, en faveur du grand public, afin de faire percevoir des facettes concrètes du métier de gestionnaire d'espaces naturels. Les thématiques sont diverses : enlèvement de déchets, arrachage de plantes envahissantes, gestion des embâcles...

L'organisation de ces chantiers est un atout précieux pour faire découvrir d'une manière originale les richesses du site, et de permettre aux populations locales de s'impliquer dans la conservation de la réserve naturelle.



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Inventaires botaniques espèces patrimoniales

Une mise à jour de la cartographie des habitats au sein de la réserve naturelle avait été réalisée l'année dernière. Certaines espèces d'intérêt, soit par leur typicité et leur **valeur indicatrice de la conservation des milieux**, soit par leur **valeur patrimoniale** (rareté, statut de protection), n'avaient pas pu être recensées précisément au cours des inventaires de la saison 2024.

Un financement de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a permis de réaliser des inventaires complémentaires en 2025, pour rechercher ces espèces. Les secteurs ciblés principalement étaient ceux ayant fait l'objet de **mesures de restauration** récemment, mais les mêmes espèces ont aussi été recherchées en dehors, sur des milieux aux caractéristiques similaires, les plantes pouvant essaimer au-delà de leurs zones de présence déjà connues.



Recherche de la Fritillaire et de la Nivéole, avril 2025

Crédit : Asters-CEN74

Certaines espèces de flore indicatrices n'ont toujours pas pu être retrouvées : c'est le cas de la Gentiane pneumonanthe, du Liparis de Loesel qui reste présumé disparu, ou encore de la Fritillaire pintade, qui a été recherchée au cours de **plusieurs sessions d'inventaires** en 2025, mais n'a pas pu être observée

cette année, même en dehors des zones restaurées).

Aucune espèce patrimoniale visée n'a pu être retrouvée, hormis l'Ophioglosse commune et le Pigamon jaune.

L'**effort de prospection** sur ces espèces doit être maintenu à intervalle régulier, car leur redécouverte serait un indicateur très net d'une reprise du bon fonctionnement des milieux ; les campagnes ciblées sur une seule année étant sujettes aux réactions du milieu aux conditions météo de l'année précédente et en cours.



Espèces observées (Pigamon jaune et Ophioglosse commune), et zones restaurées

Crédit : Asters-CEN74

Suivi piézométrique

Les marais du Bout du lac d'Annecy sont équipés de six piézomètres automatiques. Ces dispositifs permettent un suivi du fonctionnement des zones humides, notamment en rendant visible **l'évolution au fil du temps des niveaux d'eau**. Même pour les piézomètres automatiques, un suivi et une maintenance sont nécessaires, idéalement deux fois par an afin de détecter au plus vite d'éventuels dysfonctionnements et ainsi limiter la perte de données.



Contrôle d'un piézomètre
Crédit : Asters-CEN74

Un rapport d'analyses sur la période 2018-2023 avait été produit par le bureau d'études Hydroterre, mettant en évidence un **niveau de battement important de la nappe** pour certains points de suivi, puisque pour plusieurs d'entre eux, les niveaux d'eau étaient inférieurs à 1.5 mètres de profondeur pendant plusieurs

semaines en été. Les nouveaux piézomètres installés suite à cette étude prennent en compte cette donnée, avec un tubage plus profond permettant de continuer à récolter les informations toute l'année.

Cependant, ces résultats demeurent préoccupants, puisqu'ils démontrent que **certains marais ne demeurent plus en eau de manière suffisamment constante pour préserver une flore patrimoniale en bon état de conservation**.

Projet Sylvalp

Les forêts humides de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy ont été sélectionnées, comme **site pilote pour le projet Sylvalp**. Ce projet, mené par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) en partenariat avec l'INRAE, vise à mieux comprendre la richesse végétale des forêts à enjeux dans les Alpes. Dans ce cadre, l'action 2 du projet consiste à définir et

tester une **méthode de suivi de l'évolution de la biodiversité végétale dans des forêts à enjeux de biodiversité**, au sein de sites pilotes.



Identification des espèces de bryophytes en forêt humide
Crédit : Asters- CEN74

Des **relevés floristiques, dendrologiques et pédologiques** ont ainsi été réalisés sur site les 12 et 13 mai. La conservatrice a accompagné les botanistes du CBNA, Ornella Kristo et Pauline Debay, qui profitaient de ces sessions de terrains pour rencontrer **les gestionnaires** afin de mieux comprendre les sites et leur gestion notamment, et d'échanger sur les protocoles déjà mis en œuvre. Le gestionnaire avait mis à disposition la cartographie des habitats de la RNN pour identifier les zones favorables à l'établissement des placettes d'inventaires en amont de la phase terrain. Les habitats ciblés étaient plus particulièrement **l'aulnaie marécageuse** et **aulnaie-frênaie**, sur des entités écologiques respectant des critères de taille suffisante pour l'étude. Six points ont été sélectionnés pour l'échantillonnage, en favorisant une répartition sur les différentes zones de la réserve naturelle.



Mise en place de quadrats sur les parcelles de test
Crédit : Asters-CEN74

Cette activité comportant des relevés et l'accès à des zones habituellement fermées au public a fait l'objet d'une autorisation d'activité, partagée avec plusieurs autres réserves du département également sélectionnées pour le protocole Sylvalp.

Pour en savoir plus : <https://cbn-alpin.fr/sylvalp>

RE-CO Crapauds



Le projet de Restauration de la Continuité écologique pour le Crapaud commun (RE-CO Crapauds) s'est poursuivi pour la 2^e année consécutive, en bordure de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy. Il nourrit l'objectif de mieux connaître le comportement de l'espèce pour mieux orienter les actions de restauration de la trame écologique. Avec le recrutement de Manon Hennard, **stagiaire dédiée** à ce projet, et un renfort d'Adélaïde Creusot, chargée d'étude, les actions sur le terrain ont pu être optimisées cette année.

Le marquage a concerné **171 individus**, répartis en trois sessions ; ce chiffre représente environ 16% des individus qui ont migré cette année pour se reproduire à l'intérieur de la réserve naturelle.

Environ la moitié des crapauds pucés en 2024 ont pu être détectés de nouveau en 2025 ; ceci démontre à la fois la **viabilité de la population** à l'issue du marquage, ainsi que la **robustesse du dispositif**, qui reste bien détectable 1 an plus tard. C'est également compatible avec le fait que les crapauds n'effectuent pas de migration de reproduction tous les ans, ne pouvant pas laisser espérer une détection de 100% des individus marqués malgré la fidélité reconnue de l'espèce vis-à-vis de ses sites de reproduction. La comparaison entre les points de marquage, de passage et de redétection entre les deux années montre qu'en revanche, les crapauds n'empruntent pas toujours le même tunnel pour traverser la voirie.

Les actions de l'année ont également permis de confirmer que les **zones de ponte** sont localisées sur les rives du lac, entre l'embouchure de l'Eau Morte et la zone de Glière, ainsi que dans la « mare en U ». Aucun autre point d'eau n'a pu être repéré comme utilisé pour la reproduction. Certains individus « modèles » ont pu être détectés successivement à leur entrée en réserve,

dans une zone de reproduction puis à leur sortie ; d'autres encore lors de leur déplacement vers les mares ou le lac, au cours des prospections avec les antennes mobiles.

Les travaux ont également porté sur l'**analyse comparative fine des divers protocoles et méthodes employés sur le site** ; ces considérations portent plutôt sur la méthode scientifique que sur des résultats propres au site, et ne sont donc pas développées ici. Des **publications scientifiques** et des communications dans des événements spécialisés devraient clôturer le projet en 2026 et au fil des années suivantes, au fur et à mesure du traitement des données détaillées.

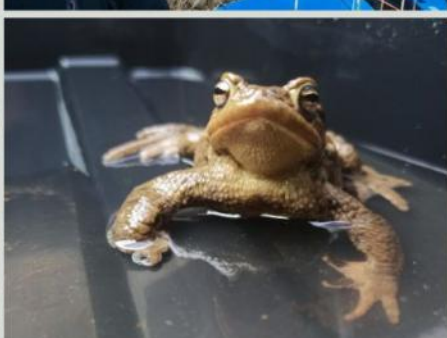
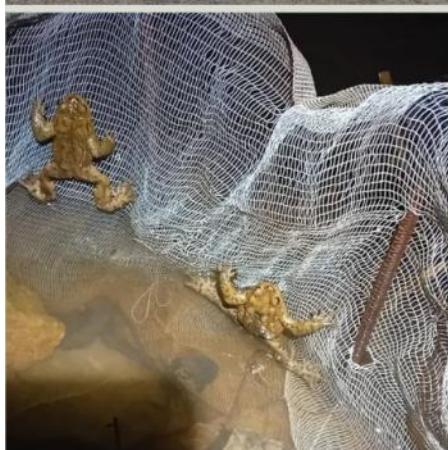


Communication
Crédit : Asters-CEN74

Le projet comporte aussi un important volet de **sensibilisation du public**, puisque des bénévoles ont été mobilisés pour le nettoyage préalable du crapauduc et ses environs, l'installation des filets, seaux et bacs de récupération, ainsi que, chaque matin pendant plusieurs semaines, pour compter et faire passer les crapauds d'un côté à l'autre de la route lorsqu'il n'y avait pas d'opération de marquage. Au total **trente-cinq bénévoles ont ainsi contribué au succès de l'opération**, du 13 février au 3 avril. Une soirée de **projection au cinéma** associatif de Doussard a permis le lancement de l'opération, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, le 3 février, autour du film « L'Appel des libellules ».



Ce projet financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse dans le cadre de leur appel à projet Biodiversité - Trame turquoise, a mobilisé une **équipe interdisciplinaire** au sein d'Asters-CEN 74, mais aussi des **partenaires techniques précieux** : le bureau d'études SCIMABIO-Interface, la LPO 74, le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive CNRS (dont le scientifique Claude MIAUX), et le Cluster eau lémanique.



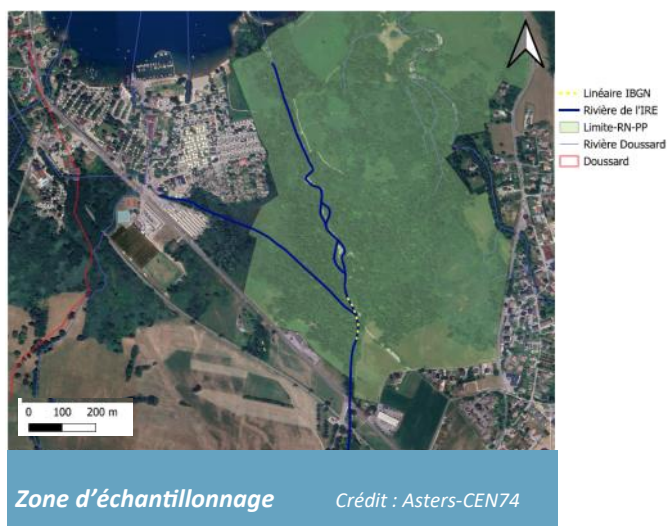
Pêle-mêle de photos de l'édition 2025
Crédits : Asters-CEN74

Indice Biologique Global Normalisé

Un protocole d'**Indice Biologique Global Normalisé** (IBGN) a été réalisé sur l'Ire en 2025 grâce au travail de Killian ARNOULD, en stage de BTS Gestion et Protection de la Nature dans la réserve naturelle cet été.

L'IBGN est une méthode d'**évaluation de la qualité générale d'un cours d'eau**, effectué au moyen d'une **analyse des macro-invertébrés aquatiques**. Cette analyse s'inscrit dans une logique de suivi écologique et de diagnostic de l'état des milieux aquatiques. Elle vise à mieux comprendre les pressions exercées sur le milieu et à identifier les éventuels déséquilibres liés aux activités humaines, par l'identification des grands groupes d'espèces présents ou non dans les prélèvements. Ces espèces sont en effet classées en fonction de leur sensibilité ou de leur tolérance aux altérations du milieu.

L'IBGN a été réalisé sur un linéaire de 50 mètres, avec deux prélèvements pour chacun des huit microhabitats identifiés sur le secteur. Pour chaque microhabitat, l'objectif est de varier les deux échantillonnages par rapport à la vitesse du courant et la profondeur de celui-ci.



L'analyse des données s'appuie sur la grille d'interprétation du protocole IBGN, qui prend en compte deux critères majeurs : le nombre total de familles identifiées et le nombre de familles dites "indicatrices", c'est-à-dire sensibles à la pollution et représentatives de la qualité écologique d'un cours d'eau. Une fois tous les taxons validés, ils sont reportés

dans la grille de calcul du protocole, qui attribue une note de qualité biologique sur 20. Le positionnement final sur la grille dépend donc de la richesse spécifique mais aussi du niveau de sensibilité écologique des familles recensées.

Une **grande diversité d'espèces** a été observée, allant des plus sensibles à la pollution (comme les *Perlodidae*) aux plus tolérantes (comme les *Chironomidae*). Cette amplitude dans les tolérances écologiques est un bon indicateur de la qualité du cours d'eau, car elle montre que le milieu est capable d'accueillir des espèces exigeantes tout en maintenant une diversité globale élevée. On considèrera globalement que l'IBGN a permis d'indiquer un **bon équilibre entre espèces sensibles et tolérantes**, signe d'un écosystème fonctionnel avec une bonne connectivité entre les habitats, bien oxygéné et peu perturbé.

La combinaison des deux facteurs d'analyse retenus permet d'attribuer une note finale de 16/20, ce qui classe le linéaire étudié dans la catégorie des **cours d'eau de bonne qualité**. Cela peut s'expliquer par quelques limites ponctuelles, comme la présence de zones calmes ou à courant réduit, qui favorisent davantage les espèces tolérantes. Ce n'est pas nécessairement un signe de dégradation, mais plutôt le reflet d'une variabilité naturelle des habitats. Même si le site ne rejoint pas encore la classe de qualité "Très bonne", les données obtenues confirment que le cours d'eau présente un potentiel écologique élevé, qu'il convient de préserver.



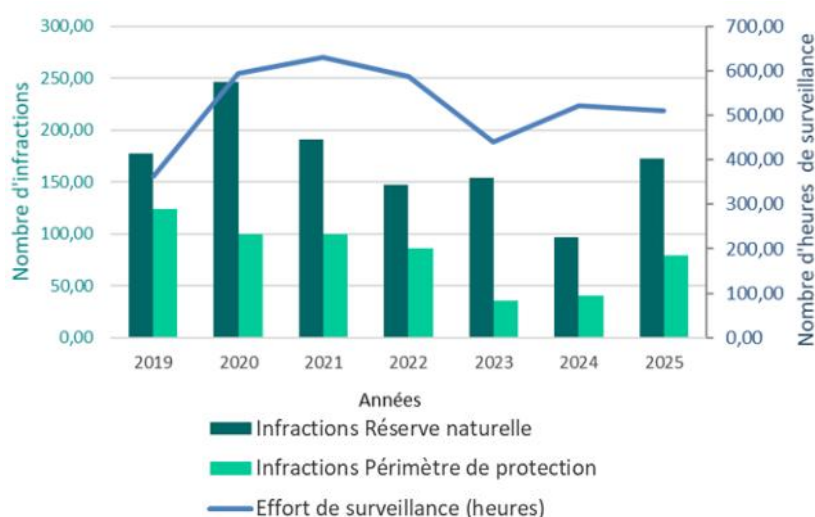
PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. La garde permanente de la réserve naturelle, en poste depuis septembre 2024, ainsi que la garde saisonnière recrutée depuis 2019 ont été **commissionnées et assermentées « police de l'environnement »** à l'automne 2025. La conservatrice a été en congé maternité pendant la période estivale. Ainsi, lors de la saison haute, il n'y avait **qu'un seul agent en poste** sur la réserve à être commissionné. Les gardes permanents des autres réserves naturelles de Haute-Savoie sont venus apporter un renfort **régulier** pour la surveillance. **Des tournées de surveillance inter-service** ont par ailleurs été organisées avec la Gendarmerie, la Police Municipale et l'AAPPMA Annecy lac Pêche.



Evolution des infractions sur la Réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy et son périmètre de protection de 2019 à 2024.

Crédit : Asters-CEN74

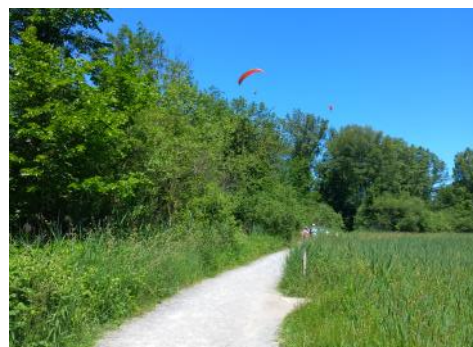
Les **moyens humains ne permettent pas de faire autant de surveillance que nécessaire** pour faire face à la fréquentation du site et aux infractions constatées. Par exemple, le nombre d'infraction au périmètre de protection reste important, malgré l'effort de communication et la signalétique traduite en anglais sur les bouées délimitant la zone : en moyenne **deux embarcations en infraction par heure** ont pu être observées !

Les infractions les plus courantes sur le site sont la circulation des personnes (nocturne ou en zones interdites), les embarcations non motorisées (paddle et kayak), la circulation des vélos, celle des chiens, le survol, les déchets, et la cueillette. A cela, il faut ajouter d'autres infractions tels que le feu, le camping, la pêche, la circulation de véhicules terrestres à moteur ainsi que l'éclairage d'animaux à l'aide de sources lumineuses.

Sur le total de 251 infractions constatées, la **pédagogie reste la réaction la plus fréquemment adoptée**. Seuls 15 timbres amendes ont été dressés au cours de la saison.

Cohabitation avec les parapentes

La fin d'année 2024 puis l'année 2025 ont marqué le début d'une nouvelle dynamique dans la **cohabitation entre la réserve naturelle et les parapentistes**. Plusieurs rencontres avec des représentants de la fédération française de vol, des élus locaux et partenaires techniques ont permis de recenser les besoins et revendications de chaque partie, et de **rappeler le contexte réglementaire** et les autorisations dont bénéficient les parapentistes qui utilisent le bord de la plage communale, en lisière de la réserve naturelle, pour atterrir à l'issue des stages Simulations Incidents de Vol (SIV).



Parapente en phase d'atterrissage, trop proche de la réserve. Crédit : Asters-CEN74

Le survol de la réserve naturelle et son périmètre de protection demeure interdit par le décret de création du site protégé, même si une tolérance est concédée dans les cas d'extrême urgence pour les pilotes. Face au constat d'une augmentation des survols, une **formation annuelle délivrée par Asters-CEN74** est désormais obligatoire pour toutes les structures d'encadrement des stages SIV. L'occasion aussi de renforcer le lien, d'augmenter la fréquence des échanges et d'**approfondir au fil des ans la connaissance des enjeux du site protégé**, puisque les écoles qui interviennent à Doussard sont très stables depuis plusieurs années.

Compétences police de l'Environnement

Deux nouvelles membres de l'équipe de gestion peuvent désormais intervenir de manière plus approfondie sur les sujets de police de l'environnement. Capucine Pernelet et Laureline Durand ont en effet suivi chacune un mois de formation au cours de l'année, pour être **commissiionnées au titre du code de l'environnement**. Elles ont ensuite prêté serment auprès du tribunal, et sont désormais habilitées à effectuer toutes les procédures réglementaires s'appliquant dans les réserves naturelles du département.

Bilan foncier 2025 :

L'acquisition foncière sur la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy est pilotée par le Conservatoire du littoral (CDL), le site étant au cœur de son périmètre d'intervention au Sud du lac. La finalisation du rachat de plusieurs parcelles a pu donner lieu au confortement de la maîtrise foncière et d'usage pour **un peu plus de 1 hectare**. Ces parcelles intègrent automatiquement la **convention de gestion** pluri-partenaires dont bénéficie Asters-CEN74 pour les parcelles du CDL situées en réserve naturelle (voir actualités en page 17).

Panneaux réglementaires et d'information

De nombreux panneaux réglementaires ou d'information (sécurité) présents sur la réserve naturelle nécessitaient d'être renouvelés. L'année 2025 a permis l'uniformisation de l'ensemble de ces panneaux avec la charte graphique de Réserve Naturelle de France. Ils ont été imprimés sur des supports en dibond avant d'être installés sur le site.

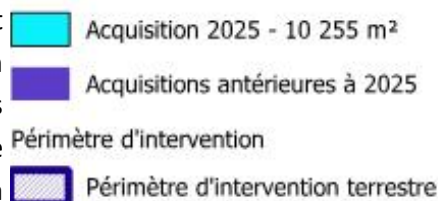
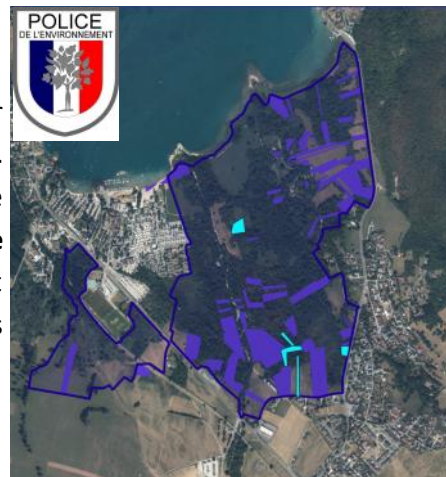
Cette même année, la **matérialisation des limites** de la réserve a été améliorée. Sur deux prairies présentes en limite de la réserve naturelle et à proximité de son parking, de nombreuses infractions sont régulièrement commises (circulation de chien, circulation de véhicule terrestre à moteur et observation d'animaux à l'aide de sources lumineuses). C'est pourquoi 3 panneaux « réserves naturelles » de 50 par 50 cm ont été ajoutés. Leur présence devrait **améliorer le respect de la réglementation** et **faciliter les missions de police** sur cette zone.

Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale. Les porteurs de projet doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les services de l'Etat, après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire. Une demande d'activité a été déposées en 2025 pour la réalisation d'une **cartographie des herbiers** dans la réserve naturelle et son périmètre de protection (AAPPMA Annecy lac Pêche). Elle a été acceptée et les actions ont été réalisées entre août et octobre 2025, de façon conforme.

Des **autorisations pluriannuelles** sont toujours en cours. Parmi celles-ci, l'autorisation de régulation à l'arc du sanglier a été renouvelée pour la période 2025-2027. Ce renouvellement a permis d'inclure deux nouveaux archers, et de porter au nombre de six les archers concernés.

Les autres autorisations pluriannuelles encore valables en 2025 sont multi-réserves : le Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie a l'autorisation d'effectuer des suivis et inventaires sur l'ensemble des réserves naturelles du département. Asters-CEN74, en tant que gestionnaire, a l'autorisation d'effectuer un certain nombre d'opérations d'entretien courant et d'actions inscrites au plan de gestion, ainsi que de manipuler des espèces protégées dans le cadre de certains suivis.



Parcelles acquises par le CDL

Crédit : CEN74



Panneau d'information, août 2025

Crédit : CEN74

GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.



Actions de fauche et broyage en 2025

***Rappel des enjeux :** L'objectif de ces actions est de maintenir ouverts les habitats rares et menacés qui auraient tendance à se refermer rapidement sans intervention humaine. Aujourd'hui, les prairies mésophiles et humides sont toujours entretenues par des agriculteurs locaux en fauche tardive (généralement entre le 14 juillet et le 15 août), afin d'y préserver la flore et la macrofaune qui s'y développent au printemps. La fauche tardive permet aux plantes et aux insectes notamment d'y accomplir leur cycle de reproduction en toute quiétude. Les bas-marais sont, quant à eux, broyés par une entreprise spécialisée, car les sols humides toute l'année nécessitent l'utilisation d'un engin à chenilles, dont ne disposent pas les agriculteurs.*

Enfin, les roselières sont broyées en alternance tous les 5 à 6 ans par ce même type d'engins, afin qu'elles ne soient pas colonisées par les arbustes ligneux (colonisation naturelle lente, favorisée par l'assèchement estival de plus en plus fréquent de ces habitats).

Comme chaque année, des travaux de broyage et de fauchage ont été réalisés. En 2025, six secteurs ont été concernés par des **travaux de broyage** (voir carte ci-joint). Les secteurs Grande et petite roselière traverses (8 332 m²) ont été broyés en février. Les secteurs Eau morte Ouest et Grande roselière Nord (9 000 m²), et le secteur Sud Camping et Liparis (15 101 m²), ont été broyés en décembre. Pour le secteur Grande roselière Nord, seules les zones présentant des ligneux ont été broyées. Les budgets n'ont pas permis cette année de financer un export de la matière broyée, bien que l'accumulation de matière organique soit à limiter sur ces milieux-là, de façon à les préserver. Les interventions de **fauche de roselières**, réalisées avec un tracteur agricole, ont concerné quatre secteurs en 2025 (31 640 m²).

L'ensemble de ces interventions correspond, en 2025, à **64 073 m²** de roselières broyées au sein de la réserve naturelle. Les salariés d'Asters-CEN74 se sont mobilisés à hauteur de **113 heures pour la préparation de ces travaux et l'entretien des roselières**, et plus généralement la gestion et la restauration des milieux. Divers menus équipements d'entretien ont été acquis ou renouvelés au cours de l'année.

Par ailleurs, 15,68 hectares de prairies qui font l'objet de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC), ont été fauchées par deux agriculteurs entre la mi-juillet et la mi-août, certaines en prestation pour le gestionnaire lorsque leur valeur agronomique est faible ou que l'intervention à proximité des sentiers est particulièrement contrainte.

Ces actions de préservation des habitats naturels sont financés notamment par une **subvention annuelle du SILA** (roselières) et par le **mécénat du groupe Clarins**, qui viennent abonder les financements de la **dotation annuelle de la réserve naturelle**. Enfin, pour la période 2024-2026, des crédits nationaux acquis dans le cadre du **projet Fonds Vert** « Revitaliser les écosystèmes des réserves naturelles de Haute-Savoie », déposé par Asters-CEN74, permettent de compenser l'achèvement des contrats Natura 2000 pour la gestion de certains habitats naturels.



Broyage de la roselière « sentier des traverses »

Crédit : Asters-CEN74

Maître d'ouvrage : Asters-CEN 74

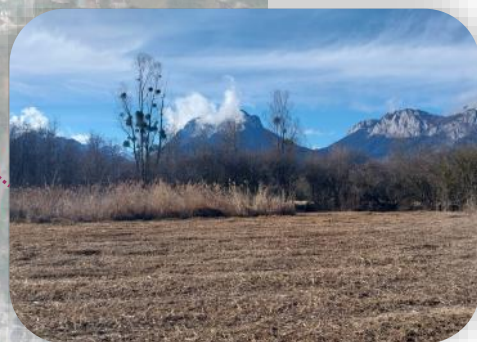
Localisation : milieux ouverts

Partenaires techniques et financiers : DREAL Auvergne-Rhône Alpes, SILA, Fonds vert, Clarins

Coût des travaux : travail en régie ;
Prestations : 11 354 €

Coordination des opérations :
Asters-CEN74

Plan de gestion : GE 3 : Fauche quinquennale de la roselière et coupe/dessouchage des ligneux, **GP 4 :** Encadrer les pratiques agricoles sur les milieux ouverts, **GE 8** Gestion différenciée des prairies et lisières



Limites de la réserve naturelle
 Broyage
 Fauche

Asters, Cen 74 (LCG) - Mars 2026

Restauration et canalisation des sentiers

Le Fonds Vert « Revitaliser les écosystèmes des réserves naturelles de Haute-Savoie » a été mobilisé pour canaliser les cheminements : plusieurs secteurs de sentiers étaient en effet fortement contournés par les usagers en période de forte pluie, à cause des sols boueux. Ces divagations entraînaient un élargissement des sentiers, un tassement des sols et un appauvrissement de la flore sur les zones concernées, et pouvaient accroître le dérangement de la faune.

Un travail sur l'évacuation de l'eau a donc été mené : amélioration de la pente, rigoles pour rediriger l'eau vers des points bas naturels sans impacter le passage des visiteurs. Diverses interventions ont aussi permis de canaliser localement les passages à l'aide de cordelettes, notamment le long du parking pour éviter que des voitures stationnent ou manoeuvrent dans les prairies.

Plan de gestion : IA 2 Entretien des infrastructures d'accueil (entretien courant)

Convention avec le Conservatoire du littoral



Depuis les années 2000, le Conservatoire du littoral confie à Asters-CEN74 la gestion de ses propriétés via plusieurs conventions, aujourd'hui toutes arrivées à échéance. Une nouvelle convention multipartite a donc été élaborée pour conforter le rôle de chacun des co-gestionnaires du site Natura 2000 de la Cluse du lac, dont fait partie le marais du Bout du lac d'Annecy. La commune de Saint-Jorioz, le SILA et l'ONF sont également partie prenante de la gestion de certains secteurs, et à ce titre signataires de la future convention.

Celle-ci vise la mutualisation des redevances et recettes ordinaires perçues sur les parcelles du Conservatoire du littoral, pour une redistribution entre ces territoires au plus proches des besoins et actualités de sites.

La nouvelle convention fonctionnera conformément à une programmation pluriannuelle générale, déclinée annuellement après hiérarchisation des besoins et validation par un comité technique, présidé par le CDL. Elle prévoit également une réserve mobilisable pour permettre une gestion plus souple des imprévus et urgences.

Plan de gestion : GP 3 Développement de la maîtrise foncière et d'usage

Reconnaissance camion citerne feu de forêts

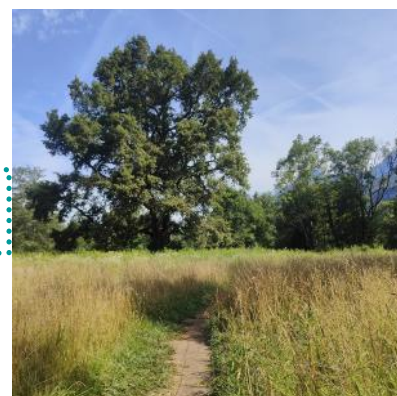
Le centre de secours du secteur a réalisé une reconnaissance de la réserve naturelle avec son camion citerne feu de forêt, de façon à repérer les zones à risque pour des feux de marais et les voies d'accès praticables. Le sentier principal doit être entretenu de façon à permettre la circulation de cet engin, mesurant 3 mètres de hauteur et 2,5 mètres de largeur.

Maître d'ouvrage : Asters-CEN 74

Localisation : milieux ouverts

Partenaires techniques et financiers : DREAL Auvergne-Rhône Alpes, Fonds vert, SILA

Coût des travaux : travail en régie ; Prestations (Yan Bertholon) et fournitures : 3 654€



Contournement de la boucle de l'Eau Morte

Crédit : Asters-CEN74



Intervention de la minipelle mécanique (entreprise Yan Bertholon)

Crédit : Asters-CEN74



Reconnaissance de la RNN par les pompiers

Crédit : Asters-CEN74



Chantiers participatifs

De nombreux chantiers participatifs ont eu lieu au cours de l'année. L'équipe de la réserve naturelle a organisé et accueilli 5 chantiers ouverts au grand public, 9 journées de chantiers avec des écoles (principalement BTS Gestion et Protection de la Nature), 1 chantier pour une entreprise, 1 chantier pour l'UEMO (Unités Educatives Milieu Ouvert, chargée de la mise en œuvre des mesures éducatives et des peines prononcées par les magistrats), et 1 journée d'équipe pour le service des réserves naturelles de la Haute-Savoie.

Au total, **290 bénévoles** ont été mobilisés. Ces différents **chantiers, alliant aide à la gestion et sensibilisation** du public, étaient axés sur la **lutte contre les espèces exotiques envahissantes** (Solidage du Canada, Balsamine de l'Himalaya, Buddleia de David), sur le **nettoyage** de la réserve naturelle et l'enlèvement de bois flottés fragilisant les roseaux ou encore sur de l'**entretien de milieux et de sentiers**.

Plan de gestion : GE 4 : Gestion des végétaux exotiques envahissants herbacés, IA 2 Entretien des infrastructures d'accueil (entretien courant), AS 2 Organisation de visites thématiques et événements ponctuels à destination du grand public



Chantiers de nettoyage et de lutte contre le Buddleia de David

Crédit : Asters-CEN74

Gestion de la chalarose du Frêne

De nombreux frênes (*Fraxinus excelsior*) sont atteints dans la réserve naturelle par la chalarose. Cette maladie, causée par un **champignon pathogène**, entraîne un fort risque de chute des arbres atteints. Le peuplement de frênes étant important sur le site, la physionomie de la forêt est susceptible de changer notablement au cours des années à venir. Des coupes préventives ont été réalisées depuis 2024 de façon à **sécuriser le sentier**.

En 2025, elles ont été renforcées et menées avec le **soutien de la Commune, qui a fait intervenir l'ONF**. Une zone a été fermée d'accès au public, avec une **déviations du sentier**, de façon à créer un îlot de sénescence, pour limiter la coupe d'arbre où cela était envisageable. La présence de ce pathogène nécessitera un suivi régulier des frênes situés en bordure de sentier jusqu'à ce que la situation se stabilise ; le reste de la forêt est laissé en libre évolution.



Plan de gestion : GE 1

Favoriser la libre évolution des ripisylves, **IA 2 Entretien des infrastructures d'accueil (entretien courant)**



Frênes atteints par la Chalarose, abattus

Crédit : Asters-CEN74

Enquête de fréquentation

L'affluence de visiteurs est évaluée sur le site à l'aide de **deux écompteurs**, disposés aux entrées principales : « plage » et « parking », qui enregistrent chaque passage. Cette année, les deux compteurs ont fonctionné sans interruption ni défaillance. Ce suivi a été complété cette année par une **étude de la fréquentation** plus complète, mutualisée avec la réserve naturelle du Roc de Chère. Cette étude a été réalisée par Gwendal Thomas, en stage de Master 1 (Parcours « Gestion Durable des Territoires de Montagne, Aix Marseille Université, pôle de Gap), sous la tutelle de Christelle Bakhache, chargée de projet Sports de nature à Asters-CEN74.

La méthodologie du stage a été partagée entre les dimensions quantitatives (contrôle du fonctionnement des écompteurs, **dénombrement des embarcations** dans le périmètre de protection) et qualitative (construction puis conduction d'un questionnaire de terrain, travail sur les données bibliographiques et **échanges avec des partenaires socio-professionnels**). L'enquête était aussi l'occasion de marquer un point d'arrêt pour analyser l'évolution de la fréquentation au cours des 10 années précédentes.

Sept entretiens ont été conduits auprès de loueurs d'embarcations, de camping et de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy. Concernant les échanges avec les visiteurs, le questionnaire a été établi en concertation avec trois membres du Comité scientifique des Réserves naturelles de Haute-Savoie (CS RN74), et **101 entretiens avec les usagers** ont ainsi été conduits sur le terrain au Bout du lac d'Annecy.

La fréquentation tend à s'étaler, mais reste **concentrée sur l'été et les dimanches**. Les pics de fréquentation observés au mois de mai étant centrés sur les jours fériés et les éventuels ponts, les valeurs absolues de fréquentation sur le mois ne se distinguent pas très nettement de celles d'avril, juin ou septembre. L'étalement de la saison sur les mois d'hiver semble nettement corrélé avec la baisse de l'enneigement des stations de ski, la réserve naturelle constituant alors une solution de repli aux vacanciers ou aux locaux lors des belles journées.

Le rythme de fréquentation hebdomadaire démontre une forte hétérogénéité, avec **deux fois plus de visiteurs le samedi et trois fois plus le dimanche** que



Activité de découverte encadrée

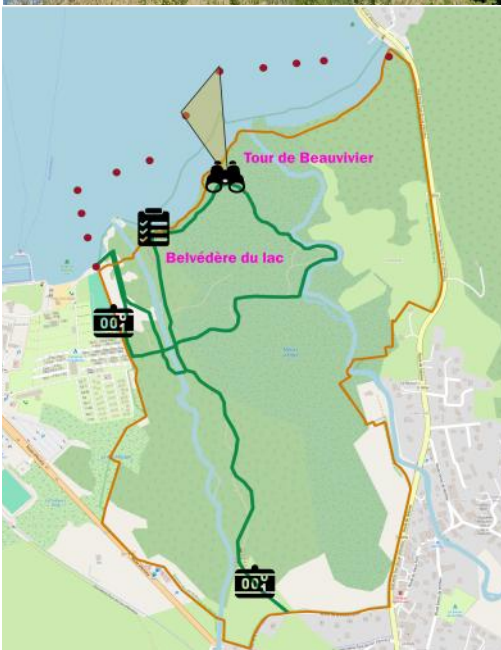
Crédit : M. Zambon-Asters-CEN74



Observateur

Point d'observation sur les activités du périmètre de protection

Crédit : G. Thomas-Asters-CEN74



Localisation des sites de comptage et passation des questionnaires

Crédit : G. Thomas-Asters-CEN74

Tendance à 10 ans (2014-2024)

Nombre de passages : + 84%

Pics journaliers > 1000 visiteurs 6 jours concernés en 2014, 52 jours en 2024 soit +766 %

le reste de la semaine. Les périodes de vacances scolaires concentrent aussi deux fois plus de fréquentation que la moyenne annuelle.

Les visiteurs viennent majoritairement **pour observer la nature et/ou les paysages** (pour la moitié des répondants). **L'aménagement et l'accessibilité du site** est aussi appréciée et relevée par le tiers des usagers. La fréquentation, bien que continue, reste très liée aux conditions météorologiques, les jours de beau temps étant très fréquentés tout au long de l'année, par rapport aux jours de précipitations. Elle est même nettement supérieure les jours de vigilance canicule déclarés par MétéoFrance. Cette différence s'illustre d'ailleurs dans les questionnaires, puisque la **recherche de fraîcheur est citée par la moitié des personnes les jours de canicule**, contre seulement 11% les jours d'été normaux.

Les usagers locaux viennent fréquemment, parfois tous les jours, mais la période et les horaires de réalisation du sondage (haute saison) biaisent un peu le décompte, les locaux pouvant adapter leurs horaires de visite de manière à privilégier les périodes moins fréquentées, pour un meilleur confort de visite. Etonnamment en revanche, les usagers locaux ne semblent pas spécialement être plus en mesure de citer des points de réglementation que les personnes qui se rendaient sur le site pour la première fois. **Les mesures d'interdiction citées semblent plutôt relever du bon sens au sein d'un espace protégé que d'une réelle connaissance du site.**

Le point d'observation fixe de dénombrement des activités lacustres a fait l'objet d'un total de 15 heures d'observation. Les pratiques de navigation se maintiennent très hautes, avec une forte **proportion d'usagers en situation d'infraction**. Sur les jours d'observation, les pratiques étaient nettement dominées par le stand-up paddle et le kayak, suivies par les bateaux à moteur et les nageurs. Près du **quart des embarcations observées a pénétré dans le périmètre de protection**, et la proportion est encore plus forte pour les pratiquants de stand-up paddle (40% d'infractions). Ceci peut s'expliquer par une augmentation du nombre de ces embarcations facilement disponibles pour des usagers privés ; les usagers de kayak et pédalo passent plus souvent par des loueurs, **qui connaissent la réglementation et font donc passer les consignes** sur les bonnes pratiques à observer. Les nageurs souffrent vraisemblablement d'un manque d'information, avec une confusion entre les bouées qui marquent la bande de rive, dans lesquelles ils ont l'obligation de nager, et celles marquant l'emplacement du périmètre de protection. L'écartement entre les bouées du périmètre peut également entraîner un décalage léger à l'intérieur du périmètre entre deux bouées, et ce quelle que soit la pratique observée.

Chiffres clés 2025

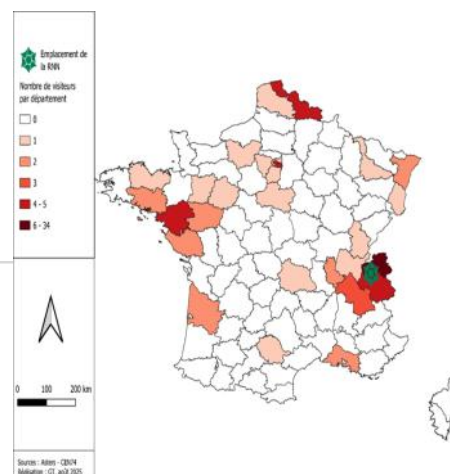
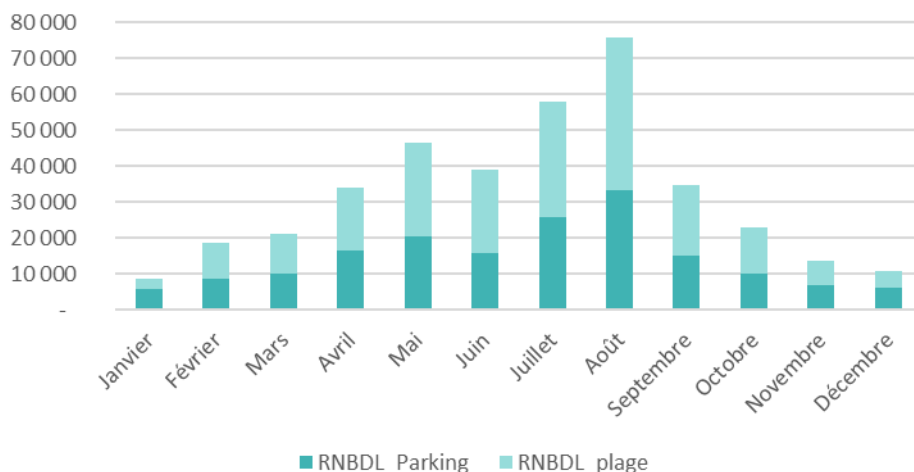
Nombre de passages comptabilisé sur l'année : 384 178

Pic de fréquentation journalière : le 06/08 -> 4 257 passages

Pic hebdomadaire : 1^{ère} semaine d'août : 9 641 visiteurs

Médiane journalière en haute-saison (1er mai - 30 sept) : 782 personnes

Fréquentation mensuelle 2025



Provenance des visiteurs interrogés
Crédit : Asters-CEN74

PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Communication

Offices de tourisme et réseaux professionnels

Les Offices de tourisme d'Annecy et des Sources du Lac d'Annecy ainsi que divers sites partenaires informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils communiquent sur les animations, assurent un lien entre la presse locale ou nationale et Asters-CEN 74, et promeuvent la réserve sur leur site internet.

Revue de presse

Cette année encore, plusieurs articles mentionnant directement la réserve naturelle et ses actions ont été publiés dans la presse.

Date	Média	Titre
03-janv	Le messager	En chiffres
07-janv	L'essor Savoyard	Pourquoi la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy a-t-elle été créée il y a 50 ans ?
07-janv	L'essor Savoyard	Doussard : quel avenir pour la réserve naturelle du Bout du lac ?
28-janv	Dauphiné Libéré	L'opération "SOS Crapauds" se prépare
28-janv	Dauphiné Libéré	A la découverte des libellules, amphibiens et zones humides, lundi 3 février
31-janv	Dauphiné Libéré	Une projection-débat dans le cadre de la journée mondiale des zones humides
17-févr	Dauphiné Libéré	Risque de chutes d'arbres : la réserve du Bout du lac à Doussard fermée
15-mars	Dauphiné Libéré	Réserve du Bout du lac : fermeture complète pour abattre les arbres menaçants
20-mars	Dauphiné Libéré	Réserve naturelle du Bout du Lac : Les abords des sentiers sécurisés
03-juil	Dauphiné Libéré	L'empreinte de Jean-Marcel Dorioz dans le conseil scientifique d'Asters
07-avr	Dauphiné Libéré	Deux sorties nature sur votre agenda
07-juin	Dauphiné Libéré	Les chiens peuvent-ils se baigner dans le lac d'Annecy - Le vrai du faux
11-juin	Dauphiné Libéré	Le pôle touristique des sources du lac a-t-il encore un avenir ?
21-juil	Dauphiné Libéré	La réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy est-elle accessible ?
28-juil	TV8 Mont-Blanc	Des gendarmes déployés sur le lac d'Annecy
27-août	Dauphiné Libéré	Comment la hausse de la fréquentation nuit aux réserves naturelles du lac
29-août	Dauphiné Libéré	Jeudis de Novel : "L'envers du décor, bilan d'un été fréquenté"
29-août	Dauphiné Libéré	Des scientifiques chinois à la réserve naturelle du Bout du lac
25-sept	Dauphiné Libéré	Une soirée dédiée à la conciliation entre sports outdoor et milieux naturels
26-sept	Le Faucigny	Asters dresse le bilan estival des réserves
08-nov	Dauphiné Libéré	Rénovation de L'Espérance III : cinq anecdotes sur une opération inédite
27-déc	Dauphiné Libéré	Oiseaux et castors en vue : voilà une belle idée de balade à faire en famille à Doussard

Accueillir, sensibiliser et informer

Scolaires

En 2025, **30 classes soit 851 élèves** ont pu bénéficier d'une sortie encadrée dans la réserve naturelle. Deux types de sorties ont été proposées : des sorties sur la barque Espérance III et des sorties découverte. A noter que toutes les écoles demandeuses ont été accueillies en 2025, ce qui n'est pas possible chaque année. Seules 2 sorties ont dû être annulées, en lien avec les conditions météorologiques.

Grand public

Au total **plus de 723 visiteurs** ont pu bénéficier des animations proposées, en plus des visites du site en autonomie.

Sorties thématiques

13 sorties découverte (crépusculaire ou à thème), 9 sorties sur Espérance III, et 7 chantiers ont accueilli 513 personnes.

Soirées débats

Deux projections-débats et une conférence ont été organisées en 2025, et ont rassemblé 210 personnes au cinéma de Doussard en partenariat avec les Amis de la Réserve Naturelle, et au Manoir de Novel. Les thématiques étaient la conciliation des sports outdoor avec les milieux naturels, les zones humides, et l'accessibilité en nature.

Groupes constitués

Trois sorties découverte ont été animées à la demande pour des groupes handicapés et un groupe de jeunes de l'unité éducative en milieu ouvert (UEMO) d'Annecy. Les UEMO sont des structures de la protection judiciaire de la jeunesse, chargées de la mise en œuvre des mesures éducatives et des peines prononcées par les magistrats.

Une sortie pour une délégation chinoise

Un groupe d'étudiants chinois de l'université de Tsinghua de Pékin est venu découvrir la Réserve Naturelle du Bout du lac d'Annecy le 28 août dernier. Ils sont passés voir les parcs nationaux et les réserves naturelles français notamment en Savoie et Haute-Savoie. La thématique de la rencontre était la continuité écologique entre les espaces naturels, ou comment la faune peut traverser les zones urbanisées.



Une sortie avec une classe de maternelle de Qeige.

Crédit : Asters-CEN74



Le chantier annuel de nettoyage des roselières en kayak a eu lieu le 7 juillet avec 20 bénévoles.

Crédit : Asters-CEN74



Une sortie estivale Grand public sur Espérance III.

Crédit : Asters-CEN74

Toutes voiles dehors

Depuis 4 ans maintenant, Asters-CEN 74 et Espérance III s'associent pour proposer des sorties au départ du Port de Doussard, associant une navigation sur le Petit Lac à une balade dans la Réserve Naturelle. Ainsi, 7 sorties scolaires et 13 sorties Grand Public ont été animées en 2025.

Accessibilité

Outils adaptés

Un deuxième Document FALC (Facile A Lire et à Comprendre) a rejoint celui sur la Réserve Naturelle du Bout du Lac d'Annecy conçu il y a 6 ans.

Ce FALC 2025 parle du Lac d'Annecy et d'Espérance III, et sera publié en tant que Document de Visite simplifié en attendant sa relecture par des personnes en situation de handicap pour acter le label FALC.

Asters-CEN74 a également acquis une [malle pédagogique à destination du Public sourd](#). Appelée « Pi ! », cette malle a été conçue par l'association Réserves naturelles de France (RNF) avec l'aide du Groupe de travail accessibilité dont fait partie l'animatrice de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy. Cette malle contient 50 visuels d'éléments naturels illustrés pour les signer en Langue des signes Française (LSF) et de quoi illustrer son site pour pouvoir accueillir un groupe de personnes sourdes dans les meilleures conditions. Six vidéos en LSF ont aussi été réalisées pour faire découvrir des écosystèmes français.

Plaquette et affiche

Deux documents de « portée à connaissance » des dispositifs et animations adaptées à la Réserve Naturelle du Bout du lac d'Annecy sont également en cours de validation et seront diffusés en 2026. Ils seront envoyés aux structures médico-sociales et associations de personnes en situation de handicap pour leur faire connaître ce qui est adapté sur la Réserve.

Le nouveau site Internet de la structure met en évidence les dispositifs disponibles et lieux accessibles sur une page dédiée : <https://www.cen-haute-savoie.org/nos-missions/sensibiliser-et-animer/public-en-situation-de-handicap/>

Animations

Deux groupes de personnes en situation de handicap ont été accueillis dans la Réserve Naturelle en 2025 : un groupe de la Maisonnée du Lac (Saint-Jorioz) sur Espérance III et un groupe de personnes atteintes de handicap cognitif (Vacancia) pour une balade à pied.



L'accessibilité en espaces naturels

Les animations à destination du public en situation de handicap restent très anecdotiques à Asters-CEN74? avec en moyenne 5 animations adaptées sur 1000 animations au total (scolaires et Grand Public). Cependant, il est possible d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap qui viennent se balader sur nos sites sans animateurs. Pour cela, nous pouvons améliorer le confort de visite pour tous les publics et mettre des outils de découverte adaptés à disposition des visiteurs atteints de troubles intellectuel, auditif ou visuel. Cela fait partie des points sur lesquels Asters-CEN74 travaille activement et plus particulièrement au Bout du Lac.

Supports pédagogiques et panneaux

Capsules scientifiques

Voici un beau projet de vulgarisation scientifique qui était en gestation dans nos têtes depuis plusieurs années et a pu prendre forme grâce à la présence en Service Civique de Margot ZAMBON ! Le concept : un suivi scientifique expliqué en une page recto-verso, de manière claire et illustrée. L'objectif : diffuser nos connaissances scientifiques récentes et faire connaître nos actions.

Pour cette première année, 2 capsules scientifiques ont vu le jour pour la Réserve Naturelle du Bout du lac d'Annecy (suivi RE-CO crapauds et résultats de l'inventaire des chiroptères 2024-2025) et 2 au Roc de Chère (inventaire des chiroptères mené en 2022 et changement climatique).

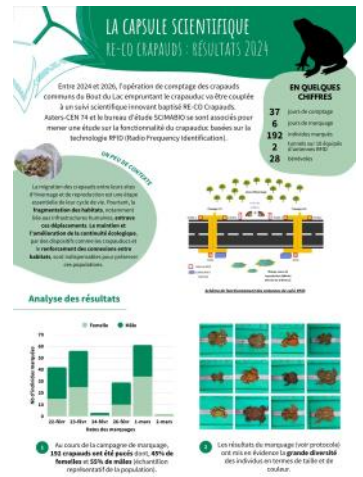
Chaque année, 1 voire 2 capsules devraient ainsi voir le jour pour chacun des 2 sites car ce ne sont pas les sujets qui manquent !

Livret pédagogique thématique

Dans le même esprit, et encore grâce à la présence de Margot, nous avons produit plusieurs livrets pédagogiques thématiques, à destination des familles : les oiseaux d'eau, le castor et les amphibiens. D'autres sont en cours pour être finalisés dans les mois qui arrivent. Ces livrets A5 apportent des connaissances simples et locales sur un thème précis, et contiennent des activités pour petits et grands pour accompagner les visites en autonomie.

Panneau oiseaux sur le belvédère de Glière

Depuis plusieurs années, une affiche plastifiée était accrochée sur l'observatoire de Glière, au bord de la RD 909a, pour que les visiteurs puissent apprendre à reconnaître quelques oiseaux présents. Cette affiche a été entièrement repensée, pour découvrir plus d'oiseaux et apporter plus d'informations tout en travaillant le côté esthétique et la mise en forme. Les espèces principales présentes à l'année sont ainsi classées en fonction des périodes où leur observation est possible. Le résultat, sur un support A2 pérenne et coloré, est réussi ! Fautes de moyens financiers, les illustrations ont été réalisées avec un outil d'intelligence artificielle. A terme, l'objectif est de réaliser une version produite par un·e illustrateur·ice professionnel·le !



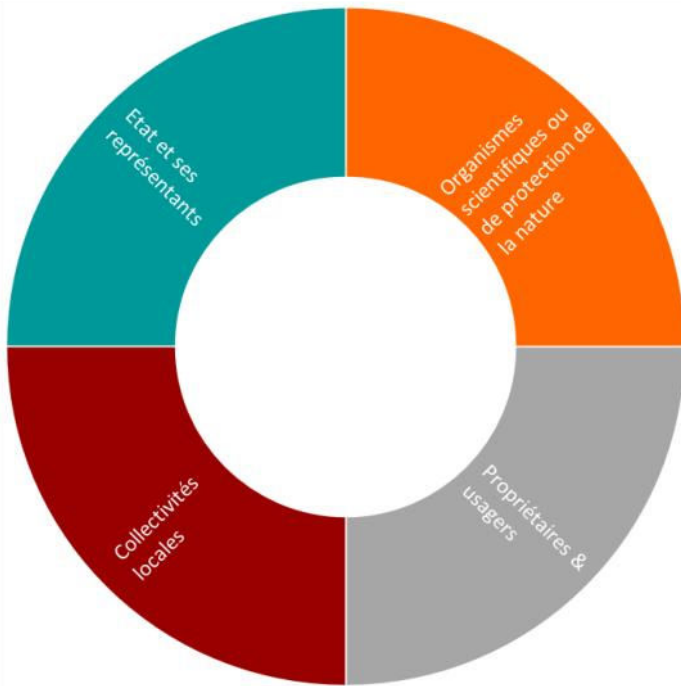
Site internet : cen-haute-savoie.org

GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, par arrêté en date du 28 novembre 2022.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; pour 2025 la session aurait dû se tenir le 6 février 2026 mais elle a été reportée. La DDT74 en assure le secrétariat.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

En 2025, il a donné un avis aux services de l'Etat sur 2 dossiers.

Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche. Il est présidé par J. Poulenard, chercheur à l'université Savoie Mont Blanc. Asters-CEN74 en assure le secrétariat. La réunion plénière a eu lieu le 21 février 2025. Cette année, les membres ont assisté l'équipe du Bout du lac d'Annecy pour la méthodologie de l'enquête de fréquentation.

La composition du comité scientifique a été revue en 2025 pour le mandat 2026-2030, il sera désormais composé de 32 membres dont 18 nouveaux.



Membres du comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie et équipe du gestionnaire réunis lors de la plénière le 14/03/2024.

Crédit : CEN74



L'équipe de la réserve naturelle

En 2025, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice ; Mélanie Libeau, chargée de projet réserves lacustres (remplacement congé maternité)
- Capucine Pernelet, garde-technicienne ; Laureline Durand et Rémy Perin, écogardes-technicien(ne)s saisonnier(e)s
- Malorie Parchet, animatrice nature, Margot Zambon, ambassadrice de la réserve (VSC)

Coordination et appuis scientifique ou techniques :

- Nila Souprayen-Cavery, responsable du service RN74 ;
- Rémy Dolques, Geoffrey Garcel et Julien Heuret, Jean-José Richard-Pomet, Thibaut Van-Rijswijk gardes-techniciens des RN74 ;
- Rémy Dolques, référent police judiciaire ;
- Christelle Bakhache, chargée de projets sports de nature ; Juliette Buret, chargée de projet Ecotourisme et fréquentation ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Olivier Billant, chargé de mission flore-habitats ; Christophe Manzon, chargé d'études flore-habitats
- Marie Ferré, responsable du service Valorisation et communication ; Clara Héritier, Océane Moro, Elise Kirchoffer, chargées de communication ; Emma Daniel, Apprentie accueil et communication ; François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, informatique, foncier.

Bilan social de l'équipe dédiée

L'équipe dédiée à la réserve naturelle représente au total sur l'année 1.525 ETP.

Types de contrats de l'équipe d'Asters-CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 4 CDI, tous à temps partiel pour la réserve (1.4 ETP).
- 2 CDD (0.125 ETP + remplacement congé maternité) et 1 volontariat de service civique.



Chantier collectif à Sixt-Fer-à-Cheval /Passy en réunion de service Réserves naturelles, septembre 2025 © Asters-CEN74

ACTIONS - PERSPECTIVES

L'année 2025 marquait un relatif retour à la normale, avec peu d'actions d'envergure sur le volet scientifique en particulier, même si de nouvelles actions ont été menées pour compléter le bilan naturaliste en lien avec l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion. Ce dossier, sensé constituer un gros pôle de l'activité de cette année pour la conservatrice, a été décalé en partie par son départ en congé maternité. L'enquête de fréquentation marque une étape de l'évaluation pour mieux connaître les usages et attentes des visiteurs.

L'année 2026 sera structurée autour de la finalisation de l'évaluation à mi-parcours et la production du phasage détaillé de la deuxième période de validité du plan de gestion. L'équilibrage du poste de la garde-technicienne et de la conservatrice sont encore en discussion à l'heure de la rédaction du présent document.

Clés de lecture

Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. 10 missions sont identifiées, dont 7 prioritaires et 3 secondaires.

Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement
Faire respecter la réglementation
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel
Mener des inventaires et suivis
- Conseil, études et ingénierie
Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...
- Interventions sur le patrimoine naturel
Entretien ou restaurer les milieux naturels
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil
Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien
Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN

Actions complémentaires

- Participation à la recherche
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre, il peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes d'Asters-CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Soulignons que la sensibilisation du public ne bénéficie pas d'un soutien renforcé sur la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy en dépit de sa forte fréquentation, de sa situation périurbaine et de son engagement autour de l'accessibilité. Les actions sont donc menées en lien avec des collectivités locales, des appels à projet ciblés et des mécènes privés pour compléter la dotation annuelle.

Quelques points de compréhension pour les actions 2025

Les temps de formation ont constitué des éléments forts pour la vie de l'équipe, avec le commissionnement et l'assermentation de deux gardes techniciennes au cours de l'année. Le départ en congé maternité de la conservatrice a bousculé l'organisation de certains dossiers de fond et nécessité une priorisation des missions effectuées en intérim par sa remplaçante, avec une priorité donnée à des sujets d'actualité au Roc de Chère. Les actions de sensibilisation, prévention et surveillance se sont poursuivies pour faire face à la très forte fréquentation, avec le déploiement de gardes des autres réserves naturelles du département, en particulier celui du Delta de la Dranse pour palier à l'absence d'autres personnes commissionnées pendant la haute saison. Le travail transversal sur le projet RE-CO Crapauds a mobilisé des équipes de plusieurs services d'Asters-CEN74, dont une stagiaire dédiée. L'enquête de fréquentation menée par un stagiaire de Master 1 pendant 6 mois, accompagné principalement par la chargée de projet Sports de nature, marque aussi une étape clé dans l'évaluation du plan de gestion à mi-parcours. Côté sensibilisation du public, l'animatrice référente du Bout du lac d'Annecy mène depuis plusieurs années un travail sur l'accessibilité à l'échelle des 9 RNN et de l'ensemble de la structure. La présence pour la deuxième année d'une volontaire en service civique ambassadrice de la réserve a été un vrai plus dans l'activité de l'équipe du gestionnaire.



PARTENAIRES

Nombreux sont ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. En 2024, du mécénat est venu compléter abondamment les financements pour les 50 ans du site. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Avec le soutien de



La réserve naturelle s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

Retrouvez l'intégralité des partenaires dans le bilan 50 ans de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy en annexe !



Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger, Capucine Pernelet, Malorie Parchet

Mise en page et édition : Cécile Georget, Asters-CEN74

Crédits photographiques page de garde et pages maîtres : Asters-CEN74 - Rémy Périn, Julien Heuret, Malorie Parchet, Isabelle Kozlik, Lise Camus-Ginger

Ne pas jeter sur la voie publique

Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ■ 60 avenue de Novel - 74000 ANNECY ■ www.cen-haute-savoie.org

